

## Rénovation de la cour de récréation

L'école Saint Joseph est une petite école dynamique du bourg de Sainte Hélène composée de deux classes.

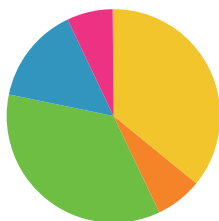
Afin d'améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage de nos élèves, il nous a paru important de travailler sur la rénovation de la cour de récréation de l'école. Ce projet initié par l'OGEC, a également été porté par l'APEL, l'équipe éducative ainsi que l'ensemble des parents d'élèves.








Cette rénovation s'inscrit pour la sécurité et le bien-être des enfants : mise aux normes PMR, sécurisation de l'accès à l'école, ainsi que la création d'une cour de récréation harmonieuse dans son architecture et ludique pour les enfants.

Le montant global pour le projet de rénovation de la cour de récréation, la mise aux normes PMR, la sécurisation de l'accès à l'école, sécurisation de la cour de récréation, l'harmonisation de la cour et installation ludique pour les enfants et les honoraires du cabinet d'architecte d'extérieur est de :

**85 000 €**



	Mise aux normes PMR = 30 620 €
	Sécurisation de l'accès à l'école = 6 000 €
	Sécurisation de la cour de récréation = 30 000 €
	Harmonisation de la cour et installation ludique pour les enfants = 12 500 €
	Cabinet d'architecte d'extérieur = 5 880 €

Tous nos élèves présents et futurs vous remercient d'avance de votre générosité.



Contact : Catherine BAUR,  
Chef d'Établissement

 02 97 36 66 72

@ [eco56.stjo.ste-helene@e-c.bzh](mailto:eco56.stjo.ste-helene@e-c.bzh)

Site internet de l'école :  
[ecolasantjosephsainte-helene.  
eklablog.com](http://ecolasantjosephsainte-helene.eklablog.com)



Il n'y a pas de petit don !

Association habilitée à recevoir des dons ouvrant droit à une réduction d'impôts

**Pour les particuliers :** réduction d'impôts égale à **66% des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable.**

**Exemple :** un don de 200€ ne coûte réellement que 68€

**Pour les entreprises :** réduction d'impôts aux taux de **60%** dans la limite de **5 %** du C.A. HT

## COMMENT DONNER ?

### Par Courrier Postal



Directement à l'établissement :  
**Ecole saint Joseph**  
6 Rue du 11 Septembre 1944,  
56700 Sainte-Hélène

### Par Internet



Faire un don en ligne sur  
[www.espaceasso.caisse-epargne.fr/app/site/13563-ecole-st-joseph-sainte-helene](http://www.espaceasso.caisse-epargne.fr/app/site/13563-ecole-st-joseph-sainte-helene)



Le don sera affecté au projet de l'école Saint Joseph  
vous recevrez un reçu fiscal dans les meilleurs délais.

 Bulletin de soutien à retourner à l'Ecole Saint Joseph



Nom\* : \_\_\_\_\_

Prénom\* : \_\_\_\_\_

Adresse\* : \_\_\_\_\_

CodePostal\* : \_\_\_\_\_ Commune\* : \_\_\_\_\_

Mail\* : \_\_\_\_\_

*\*facultatif*

Oui je désire aider l'école Saint Joseph

10 €  
 20 €

30 €  
 50 €

70 €  
 100 €

200 €  
 300 €

Autre montant : \_\_\_\_\_ €

Chèque à libeller avec ce formulaire rempli à l'ordre du : **Fonds Saint Patern**  
Don à adresser à : **Ecole st Joseph - 6 Rue du 11 Septembre 1944 - 56700 Ste-Hélène**

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Je souhaite être informé des actualités de ce projet et des projets à venir